



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 11 octobre 2006
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Services correctionnels pour adultes, 2004-2005	2
La composition de la population des délinquants adultes détenus dans les prisons provinciales et territoriales s'est modifiée considérablement au cours de la dernière décennie dans la foulée de l'augmentation importante du nombre d'adultes en détention provisoire et de la diminution du nombre d'adultes en détention après condamnation. Pour la première fois, ces deux populations représentaient chacune la moitié du nombre d'adultes détenus.	
Indice des prix des logements neufs, août 2006	7
Indice des prix des logiciels commerciaux, août 2006	8

Nouveaux produits



Communiqués

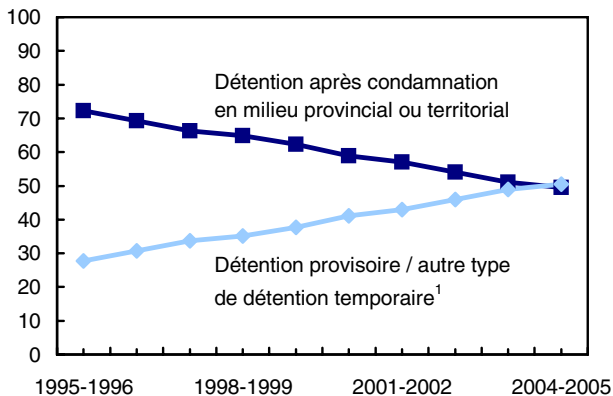
Services correctionnels pour adultes

2004-2005

La composition de la population des délinquants adultes détenus dans les prisons provinciales et territoriales s'est modifiée considérablement au cours de la dernière décennie, alors que le nombre d'adultes en détention provisoire ou détenus temporairement pour d'autres raisons a augmenté et que le nombre d'adultes en détention après condamnation a diminué.

Les prévenus adultes et les adultes détenus temporairement pour d'autres raisons représentent la moitié des détenus adultes en milieu provincial ou territorial en 2004-2005

Proportion (%)



1. Les données étant indisponibles pour certaines années, les données sur les autres types de détention temporaire (c.-à-d. la détention aux fins de l'immigration ou la suspension de la libération conditionnelle) pour la Colombie-Britannique et le Manitoba ont été exclues.

Pour la première fois, le nombre d'adultes en détention provisoire ou détenus temporairement pour d'autres raisons et le nombre d'adultes en détention après condamnation étaient pratiquement égaux. En un jour moyen, en 2004-2005, il y avait quelque 9 800 adultes en détention après condamnation dans les prisons provinciales et territoriales. Au même moment, un peu plus de 9 900 étaient en détention provisoire ou détenus temporairement pour d'autres raisons.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur le Juristat annuel intitulé Services correctionnels pour adultes au Canada, qui fournit des données sur les caractéristiques de la population correctionnelle adulte et sur la prestation des services correctionnels.

Deux principaux indicateurs décrivent l'utilisation des services correctionnels : le compte moyen des délinquants incarcérés ou purgeant une peine dans la collectivité à un moment donné, et le nombre d'admissions annuelles dans des établissements correctionnels ou à des programmes de surveillance dans la collectivité.

Les comptes des délinquants qui sont placés sous garde ou qui purgent une peine dans la collectivité fournissent un instantané de la population correctionnelle en un jour donné, et ils sont utilisés pour calculer un compte moyen annuel. Les gestionnaires des services correctionnels se servent des comptes moyens comme principale mesure opérationnelle de l'utilisation des services, comme le nombre de places dans les établissements.

Les données sur les admissions sont recueillies au moment où le délinquant arrive à l'établissement ou lorsqu'il commence un programme de surveillance dans la collectivité. Elles décrivent et mesurent le nombre de cas dont sont chargés les services correctionnels au fil du temps. Alors que les données agrégées sur les admissions tiennent compte de tous les délinquants dont le cas est traité par le système correctionnel, elles n'indiquent pas le nombre total de délinquants dans le système. Le même délinquant peut figurer plusieurs fois dans les comptes des admissions, car il peut passer d'un type de service correctionnel à un autre (p. ex. de la détention provisoire à la détention après condamnation), ou réintégrer le système plus tard au cours de la même année.

À l'opposé, 10 ans auparavant, les adultes en détention provisoire représentaient seulement 28 % du nombre total de détenus. Les 72 % restants purgeaient une peine d'emprisonnement.

La tendance à la hausse de la détention provisoire remonte au milieu des années 1980. Les comptes des prévenus en 2004-2005 étaient de 30 % supérieurs à ce qu'ils étaient cinq ans auparavant et 83 % plus élevés qu'en 1995-1996.

Par contre, le nombre de délinquants en détention après condamnation dans les prisons provinciales et territoriales a été en baisse. Le nombre moyen de personnes en détention après condamnation était inférieur de presque 11 % au nombre de 2000-2001 et de 31 % au nombre où il se situait une décennie auparavant.

Un important facteur de ce changement dans la composition de la population carcérale est l'augmentation du temps passé en détention provisoire.

En 2004-2005, plus de la moitié des adultes en détention provisoire (54 %) ont été détenus pour moins d'une semaine, comparativement à 66 % une décennie plus tôt. En même temps, la proportion d'adultes qui sont demeurés en détention provisoire entre une semaine et un mois est passée de 20 % à 25 %, et la proportion dont la détention provisoire a duré plus d'un mois est passée de 14 % à 21 %.

Plusieurs autres facteurs peuvent également expliquer le changement de composition de la population carcérale. Par exemple, des changements apportés aux pratiques et aux politiques relatives à la mise en liberté sous condition pourraient influencer sur la probabilité de refus de la mise en liberté sous condition dans de nombreux secteurs de compétence, faisant ainsi augmenter le nombre de personnes en détention provisoire.

Les causes instruites par les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au Canada sont également devenues plus complexes et prennent davantage de temps à résoudre, ce qui accroît la durée de la détention provisoire pour adultes, alors qu'ils attendent leur procès ou le prononcé de leur peine.

L'introduction de la condamnation avec sursis comme option de peine a également joué un rôle dans le changement de la composition des délinquants adultes. Certains délinquants qui auraient autrement été admis en détention après condamnation ont plutôt purgé une condamnation avec sursis dans la collectivité.

Les comptes moyens du système correctionnel accusent une faible baisse

En un jour moyen en 2004-2005, il y avait 152 600 adultes sous la surveillance des services correctionnels fédéral, provinciaux et territoriaux, en baisse de 1 % comparativement à l'année précédente.

Par ailleurs, quatre de ces adultes sur cinq, soit environ 120 500, étaient surveillés dans la collectivité. La vaste majorité, soit 82 %, étaient en probation, 12 % faisaient l'objet d'une condamnation avec sursis et 6 % étaient en liberté conditionnelle ou d'office.

Les autres 20 % des adultes, soit environ 32 100, étaient incarcérés dans un pénitencier fédéral ou une prison provinciale ou territoriale. De ce total, 38 % étaient détenus dans un établissement de détention fédéral, tandis que 31 % étaient détenus dans des établissements de détention provinciaux et territoriaux. Les adultes en détention provisoire en attente de leur procès ou du prononcé de leur peine représentaient 30 % de tous les adultes incarcérés au Canada.

Les admissions aux services correctionnels demeurent stables

Dans l'ensemble, en 2004-2005, il y a eu un peu plus de 357 200 admissions aux services correctionnels, soit le même nombre que l'année précédente. Par ailleurs, 7 personnes admises sur 10, soit près de 248 600, l'étaient sous une forme quelconque de détention, tandis que les autres, soit environ 108 600, étaient sous surveillance dans la collectivité.

Plus du tiers de toutes les personnes placées sous surveillance correctionnelle étaient en détention provisoire ou en détention temporaire pour d'autres raisons dans les systèmes correctionnels provinciaux et territoriaux.

Au cours de la dernière décennie, le nombre total d'admissions en détention provisoire et en détention temporaire pour d'autres raisons a constamment grimpé. Les admissions en détention provisoire ont augmenté de 14 % comparativement à 1995-1996, tandis que les admissions en détention temporaire pour d'autres raisons ont crû de 21 %. Au même moment, le nombre d'admissions en détention après condamnation a chuté d'environ un tiers.

Les femmes représentaient 10 % des admissions en détention après condamnation dans des établissements de détention provinciaux et territoriaux, 5 % des admissions dans des établissements de détention fédéraux, 11 % des admissions en détention provisoire et 17 % des nouveaux cas de probation et de condamnations avec sursis.

Parmi les femmes condamnées à une période de garde dans les établissements de détention provinciaux et territoriaux en 2004-2005, près du tiers étaient des Autochtones. Les hommes autochtones constituaient quant à eux le cinquième de tous les hommes condamnés à la détention dans les provinces et les territoires.

Environ 108 600 délinquants, soit 30 % de tous les délinquants, ont été placés sous la surveillance des services correctionnels dans la collectivité en 2004-2005, en hausse de 3 % comparativement à l'année précédente.

Les admissions de personnes ayant fait l'objet de condamnations avec sursis se sont accrues de 2 % comparativement à 2003-2004, tandis que les admissions en probation ont progressé de 4 %, soit la première hausse annuelle du nombre d'admissions en probation observée depuis 2001-2002.

Les personnes recevant une ordonnance de sursis pour des infractions relatives aux drogues sont visées par les périodes de surveillance les plus longues

Les personnes condamnées avec sursis pour des infractions relatives aux drogues se sont vues imposer les plus longues ordonnances de sursis en 2004-2005, selon les données de cinq provinces, soit Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et l'Alberta.

Plus du tiers (36 %) de toutes les personnes condamnées avec sursis pour des infractions relatives aux drogues se sont vues imposer une ordonnance de sursis d'une durée de 18 mois ou plus. Cette proportion était approximativement le double de la proportion des personnes admises pour une infraction avec violence (18 %) ou une infraction contre les biens (15 %).

Le tiers des délinquants retournent aux services correctionnels dans un délai de deux ans

Près d'un délinquant sur trois (31 %) libéré des services correctionnels à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan en 2002-2003 est retourné aux services correctionnels au cours des deux années suivant sa libération.

Les taux de retour sous surveillance correctionnelle étaient plus élevés pour les hommes (32 %) que pour les femmes (23 %). En outre, près de la moitié de tous les adultes autochtones ont réintégré les services correctionnels (45 %) comparativement à moins du tiers des adultes non autochtones (29 %).

Augmentation des dépenses au chapitre des services correctionnels

Les dépenses au chapitre des services correctionnels ont totalisé 2,8 milliards de dollars en 2004-2005. Si on tient compte de l'inflation, les dépenses totales étaient en hausse de 2 % comparativement à l'année précédente.

Le système fédéral a effectué un peu plus de la moitié (54 %) des dépenses, tandis que les systèmes provinciaux et territoriaux en ont occasionné 46 %. Les services de détention représentaient un peu plus de 2 milliards de dollars, ou 71 %, des dépenses totales, tandis que près de 382 millions de dollars, ou 14 % du total, ont été consacrés à la surveillance dans la

collectivité. Les autres dépenses ont été consacrées à l'administration et aux services centraux ainsi qu'aux services des commissions de libération conditionnelle fédérale et provinciales.

En 2004-2005, le coût quotidien moyen par détenu dans les pénitenciers fédéraux était de 259,05 \$, comparativement à une moyenne de 141,78 \$ par détenu à l'échelon des provinces et des territoires. Cette différence est attribuable à plusieurs facteurs, dont les niveaux plus élevés de sécurité et les programmes requis dans le système fédéral de même que des coûts d'incarcération plus élevés liés aux délinquants sous responsabilité fédérale et aux délinquants purgeant de longues peines en milieu fédéral.

À l'échelon des provinces et des territoires, les dépenses au chapitre des services de détention ont augmenté de 2 % depuis 2000-2001. Par contre, le coût d'administration des programmes de surveillance dans la collectivité dans les provinces et les territoires s'est accru de plus de 12 % au cours de la même période.

Cette hausse peut être attribuée partiellement à l'augmentation du nombre de délinquants sous surveillance dans la collectivité qui purgent une ordonnance de sursis et qui requièrent une surveillance plus étroite.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 251-0001 à 251-0007.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3306.

La publication *Juristat : Les services correctionnels pour adultes, 2004-2005*, vol. 26, n° 5 (85-002-XIF, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sélectionnez *Publications Internet gratuites*, puis *Justice*. Une version imprimée (85-002-XPF, 11 \$ / 100 \$) est également en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Des tableaux de données sont aussi offerts. À partir du module *Tableaux sommaires* de notre site Web, choisissez *Sujet*, puis *Justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'Information et les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-387-2231 ou au 613-951-9023, Centre canadien de la statistique juridique. □

Répartition des comptes moyens des services correctionnels pour adultes

	2003-2004		2004-2005		2003-2004 à 2004-2005
	nombre	% du total	nombre	% du total	variation en %
Surveillance en détention					
Détention après condamnation, provinces et territoires	9 863 ^f	6,4	9 830	6,4	-0,3
Détention provisoire	9 163 ^f	5,9	9 640	6,3	5,2
Autres types de détention temporaire, provinces et territoires	342 ^f	0,2	346	0,2	1,3
Total, provinces et territoires	19 368 ^f	12,5	19 816	13,0	2,3
Détention après condamnation, échelon fédéral	12 380 ^f	8,0	12 301	8,1	-0,6
Total, surveillance en détention	31 747^f	20,6	32 117	21,0	1,2
Surveillance communautaire					
Probation	100 993	65,4	98 805	64,7	-2,2
Libération conditionnelle provinciale	885	0,6	810	0,5	-8,5
Condamnation avec sursis	13 632	8,8	13 931	9,1	2,2
Total, surveillance communautaire, provinces et territoires	115 510	74,8	113 546	74,4	-1,7
Libérations dans la collectivité (SCC) ¹ , échelon fédéral	7 094 ^f	4,6	6 954	4,6	-2,0
Total, surveillance communautaire	122 604^f	79,4	120 500	79,0	-1,7
Total, services correctionnels	154 351^f	100,0	152 618	100,0	-1,1

^f révisé

1. Cette catégorie représente le passage de la détention à la mise en liberté sous condition fédérale. Elle comprend les contrevenants sous responsabilité fédérale, provinciale ou territoriale en semi-liberté et en liberté conditionnelle totale, ainsi que les contrevenants fédéraux en liberté d'office. Elle exclut les contrevenants mis en liberté à l'expiration d'un mandat et d'autres types de mises en liberté. SCC représente le Service correctionnel du Canada.

Note: En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux. La variation en pourcentage a été calculée à partir de nombres non arrondis.

Répartition des admissions aux services correctionnels pour adultes

	2003-2004		2004-2005		2003-2004 à 2004-2005
	nombre	% du total ¹	nombre	% du total ¹	variation en %
Surveillance en détention					
Détention après condamnation, provinces et territoires	81 123 ^f	22,8	79 193	22,2	-2,4
Détention provisoire	123 990 ^f	34,8	125 871	35,2	1,5
Autres types de détention temporaire, provinces et territoires	38 176 ^f	10,7	35 722	10,0	-6,4
Total, provinces et territoires	243 289 ^f	68,3	240 786	67,4	-1,0
Détention après condamnation, échelon fédéral	7 562 ^f	2,1	7 826	2,2	3,5
Total, surveillance en détention	250 851^f	70,4	248 612	69,6	-0,9
Surveillance communautaire					
Probation	77 606 ^f	21,8	80 561	22,6	3,8
Libération conditionnelle provinciale	1 860	0,5	1 755	0,5	-5,6
Condamnation avec sursis	18 603 ^f	5,2	18 916	5,3	1,7
Total, surveillance communautaire, provinces et territoires	98 069 ^f	27,5	101 232	28,3	3,2
Libération dans la collectivité (SCC) ² , échelon fédéral	7 397 ^f	2,1	7 326	2,1	-1,0
Total, surveillance communautaire	105 466^f	29,6	108 558	30,4	2,9
Total, services correctionnels	356 317^f	100,0	357 170	100,0	0,2

^f révisé

1. En raison de données manquantes, l'Île-du-Prince-Édouard a été exclue.

2. Cette catégorie représente le passage de la détention à la mise en liberté sous condition fédérale. Elle comprend les contrevenants sous responsabilité fédérale, provinciale ou territoriale mis en semi-liberté et en liberté conditionnelle totale, ainsi que les contrevenants fédéraux mis en liberté d'office. Elle exclut les contrevenants mis en liberté à l'expiration d'un mandat et d'autres types de mises en liberté. SCC représente le Service correctionnel du Canada.

Note: En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.



Indice des prix des logements neufs

Août 2006

Les logements neufs ont coûté nettement plus cher en août, principalement en raison des prix élevés en Alberta. L'Indice des prix des logements neufs a progressé de 1,5 % en août pour atteindre 145,7 (1997=100). Cette hausse a surpassé l'augmentation de 1,1 % enregistrée en juillet. Comparativement à l'an dernier, le prix de vente des entrepreneurs a crû de 12,1 %.

Indice des prix des logements neufs

(1997=100)

	Août 2006	Août 2005 à août 2006	Juillet à août 2006
	variation en %		
Canada	145,7	12,1	1,5
Maisons seulement	155,7	12,9	1,6
Terrains seulement	125,8	9,9	1,3
St. John's	131,9	5,1	0,1
Halifax	130,7	2,3	0,0
Charlottetown	117,6	2,2	0,1
Saint John, Fredericton et Moncton	113,5	3,8	0,3
Québec	142,5	4,3	0,0
Montréal	148,6	4,7	0,5
Ottawa-Gatineau	160,3	3,4	0,5
Toronto et Oshawa	138,4	3,8	0,4
Hamilton	144,1	6,6	0,5
St. Catharines-Nia- gara	145,4	5,6	0,4
Kitchener	137,1	3,5	0,0
London	134,1	5,7	1,7
Windsor	106,0	0,2	0,0
Greater Sudbury/Grand Sudbury et Thunder Bay	102,1	1,7	0,8
Winnipeg	145,6	9,3	0,2
Regina	156,2	9,5	0,3
Saskatoon	138,1	9,5	0,0
Calgary	234,5	60,6	3,5
Edmonton	190,8	37,8	6,8
Vancouver	114,8	7,9	2,5
Victoria	118,2	1,7	0,7

Note: Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines.

Les prix ont augmenté dans 16 des 21 régions métropolitaines visées par l'enquête. Edmonton a affiché la plus importante hausse mensuelle, soit 6,8 %,

suivie de Calgary (+3,5 %), de Vancouver (+2,5 %) et de London (+1,7 %). À Edmonton et à Calgary, la croissance du prix des logements neufs provient de la hausse des prix des matériaux de construction, des coûts de la main-d'oeuvre et des terrains, conjuguée à la vigueur du marché. Le marché des logements neufs a également été solide à Vancouver et à London.

On a observé d'autres progressions notables dans le Greater Sudbury/Grand Sudbury et Thunder Bay (+0,8 %) et à Victoria (+0,7 %), où les constructeurs ont déclaré que le coût des matériaux de construction (le placoplâtre, les produits de chauffage et le parement), de la main-d'oeuvre et des terrains a contribué aux augmentations. Ailleurs, le prix des logements neufs a augmenté à St. John's, à Charlottetown, à Saint John, Fredericton et Moncton, à Montréal, à Ottawa-Gatineau, à Toronto et Oshawa, à Hamilton, à St. Catharines-Niagara, à Winnipeg et à Regina. Le prix des terrains a grimpé dans 11 des 16 régions métropolitaines indiquant des hausses.

Cinq régions métropolitaines n'ont pas enregistré de variations mensuelles. Il n'y a eu aucune diminution en août.

Une fois de plus, Calgary (+60,6 %) a affiché la croissance sur 12 mois la plus prononcée au chapitre des logements neufs. Edmonton venait ensuite (+37,8 %), suivie de Regina (+9,5 %), de Saskatoon (+9,5 %) et de Winnipeg (+9,3 %).

Données stockées dans CANSIM : tableau 327-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2310.

Le numéro du deuxième trimestre de 2006 de *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XIF, gratuit) paraîtra bientôt.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9606 (prices-prix@statcan.ca), télécopieur : 613-951-1539, ou avec Randy Sterns au 613-951-8183, (randy.sterns@statcan.ca), Division des prix. ■

Indice des prix des logiciels commerciaux

Août 2006

L'Indice des prix des logiciels commerciaux (IPLC) est une série mensuelle qui mesure l'évolution du prix d'achat des logiciels préemballés généralement achetés par les entreprises et les administrations publiques. L'IPLC pour août était de 68,1 (2001=100), en baisse de 0,4 % comparativement à juillet.

Cet indice n'est offert qu'à l'échelle du Canada.

Données stockées dans CANSIM : tableau 331-0003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5068.

Pour obtenir plus de renseignements sur ces indices, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-866-230-2248 ou au 613-951-9606 (prices-prix@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Neil Killips au 613-951-5722 (neil.killips@statcan.ca), Division des prix. ■

Nouveaux produits

La revue canadienne de productivité : Les révisions de 2001 à 2004 de la productivité du travail du secteur des entreprises au Canada et aux États-Unis, n° 3
Numéro au catalogue : 15-206-XIF (gratuit).

Juristat, vol. 26, n° 5
Numéro au catalogue : 85-002-XIF (gratuit).

Juristat, vol. 26, n° 5
Numéro au catalogue : 85-002-XPf (11 \$/100 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.


Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1 877 591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

catalogue 11-001-XIF (11-10-1501-0304401)



Le Quotidien
Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour une édition à 9 h-30


PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quatre-vingt-deux déplacements en transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été considérablement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Énergie sur les anticipations à court terme 11
- Aider en termes personnels, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
- Productivité, avril 1997 12

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada - Statistic Canada 

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.